

AIRBP

ASSOCIATION DES INSUFFISANTS RENaux
DE LA REGION BEAUCE ET PERCHE

CENTRE Gilles FOURNIER

LIVRET D'ACCUEIL

9, rue du 102^{ème} Régiment d'Infanterie 28000 CHARTRES

SOMMAIRE

	Page
• Mot d'accueil du Président	1
• Organigramme	2 - 3 - 4
• Présentation et fonctionnement	5
• Unité d'autodialyse de CHARTRES	6
• Unité d'autodialyse de CHATEAUDUN	7
• Unité d'autodialyse d'ETAMPES	8
• Unité d'autodialyse de VERNOUILLET	9
• Qualité de la prise en charge, sécurité des soins	10 - 11
• Recommandations	12
• Questionnaire de satisfaction	13
• Charte de la personne hospitalisée	

L'Association des Insuffisants Rénaux de la Région Beauce et Perche (AIRBP) vous propose, en accord avec votre néphrologue, le traitement de l'insuffisance rénale chronique par une alternative à l'hémodialyse en centre, l'autodialyse ou l'hémodialyse à domicile.

En fonction de votre âge et de l'évolution de votre insuffisance rénale chronique, une greffe de rein pourra vous être proposée. Votre néphrologue vous adressera alors à une équipe de transplantation rénale (Tours ou Paris) en vue de l'inscription sur une liste d'attente.

Dans la mesure des places disponibles, l'AIRBP accueille les vacanciers qui séjournent dans notre région et elle assure également la logistique des patients traités à domicile par dialyse péritonéale.

Crée en 1980, l'AIRBP est une association privée loi 1901 à but non lucratif. Chaque patient est alors membre de droit et participe à l'assemblée générale annuelle.

Ce livret d'accueil a été préparé à votre intention pour vous faire connaître notre établissement de santé et faciliter votre traitement parmi nous.

Mot d'Accueil du Président

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

J'ai l'honneur de présider l'Association des Insuffisants Rénaux de la Région Beauce et Perche créée dans les années 1980 par Messieurs les Docteurs GAILLARD et FOURNIER ainsi que par Monsieur FRANÇOIS, époux d'une dialysée.

Je me suis engagé afin que perdure l'esprit de ces fondateurs, des médecins néphrologues passionnés par leur profession et par les soins prodigués aux patients.

Les membres du Conseil d'Administration que vous élisez ont pour objectif de définir la politique générale de l'établissement de santé et de coordonner le traitement de votre insuffisance rénale chronique.

Moi aussi, j'ai été dialysé et grâce à un personnel dévoué à qui je rends toujours hommage, patient et entourage peuvent mieux supporter cette maladie chronique.

L'association est accessible à tous, en particulier aux personnes les plus démunies, et c'est vous qui pouvez, par vos remarques et vos souhaits, améliorer son fonctionnement.

N'hésitez pas à nous en faire part et merci à tous.

Yves CAUCHON
Président de l'association

ORGANIGRAMME

Conseil d'administration

- Maître Yves CAUCHON, *président*
- Professeur N.K MAN, *vice-président*
- Mme Muriel GENUIT, *trésorière*
- Mme Nelly TETAULT, *secrétaire*

- *Membres de la société civile*
M. Stéphane GEOFFROY
M. Jean Marie GRIMAUD
M. Roland LAPLANCHE
M. Jean François PHILIPPEAUX

- *Représentants des patients*
M. Pierre BONIFACE, *autodialyse de Chartres*
Mme Marie Claude GLORIEUX
M. Yves LEBREC, *autodialyse de Chartres*

Direction

- Dr François COULOMB

Commission médicale

- Dr Catherine ALBERT
- Dr François CLAIR
- Dr François COULOMB
- Dr Olivier DUCHE, *pharmacien*
- Dr Luc DUPOUET, *président*
- Dr Catherine GODART
- Dr Patrick FRANÇAIS
- Dr Mimi KARECHE
- Dr André PRUNA
- Mme Nathalie SAINTE BEUVE, *infirmière*

Commission du médicament et des dispositifs médicaux stériles (*COMEDIMS*)

- Dr Olivier DUCHE, *pharmacien, président*
- Dr Mimi KARECHE
- Dr André PRUNA
- Mme Nathalie SAINTE BEUVE, *infirmière*

Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (*CLIN*)

- Dr François COULOMB, *président*
- Dr Olivier DUCHE, *pharmacien*
- Mme Christiane NEVEU, *cadre hygiéniste de l'hôpital de Dreux*
- Mme Valérie GUILLAUMIN, *infirmière*
- Mme Nelly TETAULT, *infirmière*
- Mme Evelyne PETIT, *aide soignante*

Cellule Qualité/gestion des risques

- Dr Catherine ALBERT
- Dr Olivier DUCHE, *pharmacien*
- Dr Catherine GODART
- Mme Delphine SEIGNEUR, *infirmière clinicienne*
- Mme Nelly TETAULT, *infirmière*
- Mme Florence RENVOISE, *aide soignante*
- Mme Véronique WIERING, *aide soignante*

Commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge (*CRUQPC*)

- *Membres titulaires*

M. Yves CAUCHON, *président*

Dr André PRUNA, *médiateur*

Mme Delphine SEIGNEUR, *médiateur*

M. Yves LEBREC, *représentant des usagers siégeant au CA*

Mme Marie Claude GLORIEUX, *représentant des usagers siégeant au CA*

Dr Luc DUPOUET, *président de la CME*

Mme Catherine MEREL, *représentant le personnel*

M. Roland LAPLANCHE, *représentant le CA*

Mme Nelly TETAULT, *responsable qualité à titre consultatif*

- *Membres suppléants*

Dr Mimi KARECHE, *médiateur*

Mme Florence RENVOISE, *médiateur*

M. Pierre BONIFACE, *représentant des usagers siégeant au CA*

Equipe soignante

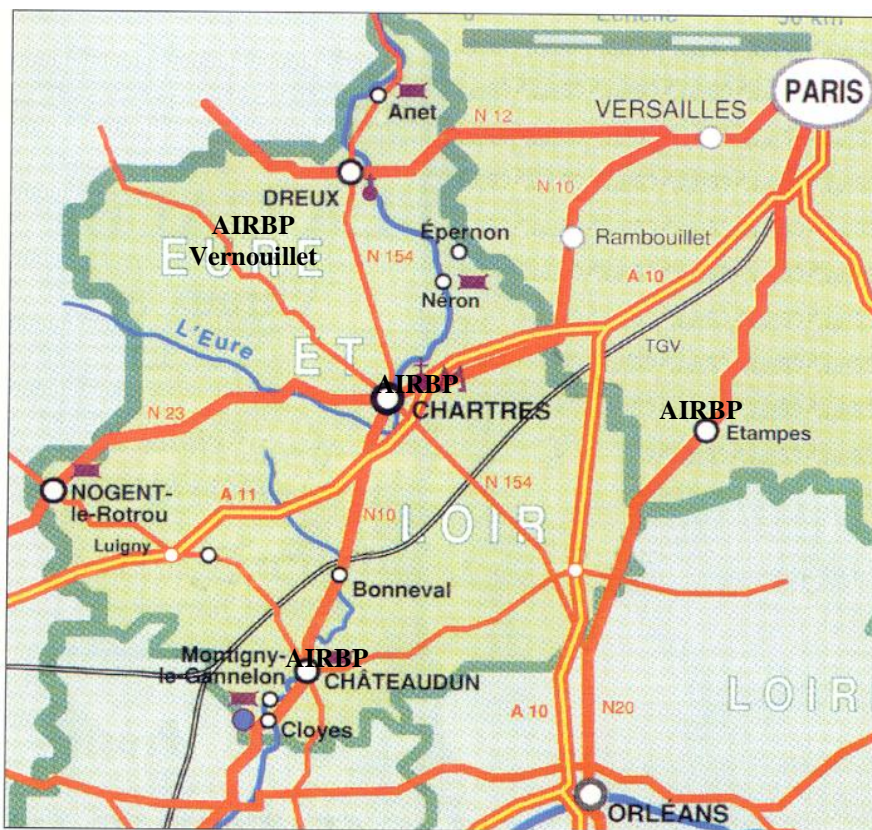
- Mme Nathalie SAINTE-BEUVE, *infirmière référente de la gestion du personnel*
- 12 infirmières
- 5 aides soignantes
- 2 agents de service en cours de validation des acquis de l'expérience en vue de l'obtention du diplôme professionnel d'aide soignant (e)

Equipe administrative et technique

- Mme Brigitte LOTTIN, *secrétaire*
- Mme Sandrine JAHANDIER, *assistante administrative*
- M. Christophe SEGOUIN, *agent technique*

PRESENTATION et FONCTIONNEMENT

L'AIRBP comprend 4 unités réparties en Eure et Loir et dans l'Essonne, elles sont situées dans les villes de Chartres, Châteaudun, Vernouillet et Etampes.



Formalités administratives

Les frais de traitement et de transport font l'objet d'une prise en charge auprès de votre Caisse primaire d'assurance maladie d'où la nécessité de vous munir à votre arrivée,

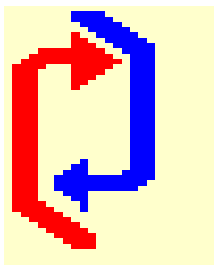
- de l'attestation papier accompagnant votre carte Vitale
- d'un accord préalable de votre Caisse ou un formulaire E111 ou E112 pour les patients de la CEE

En dehors d'une convention, une facture du montant de votre traitement vous sera adressée à la fin du séjour.

Prestations hôtelières

Pour votre confort nous mettons à votre disposition,

- des lits et fauteuils à position réglable
- un vestiaire avec sanitaires et casiers individuels
- une collation pendant la séance



AUTODIALYSE DE CHARTRES

CENTRE Gilles FOURNIER

9, rue du 102^{ème} régiment d'Infanterie
28000 CHARTRES

Siège social de l' AIRBP, vous pouvez joindre les médecins, l' infirmière responsable de la gestion du personnel et la secrétaire.

Téléphone Infirmières : 02.37.30.47.19

Téléphone Secrétaire : 02.37.30.18.43

Télécopie : 02.37.33.06.69

Courriel : direction@airbp-dial.fr

Médecins référents : Dr L. Dupouet, Dr A. Pruna

Vous serez dialysé sur des générateurs BELLCO Formula, FRESINIUS 4008S ou 5008.

<i>Lundi. Mercredi. Vendredi</i>	<i>Mardi. Jeudi. Samedi</i>
<i>2 séances</i> 7h00 à 13h30 13h30 à 20h00	<i>2 séances</i> 7h00 à 13h30 13h30 à 20h00

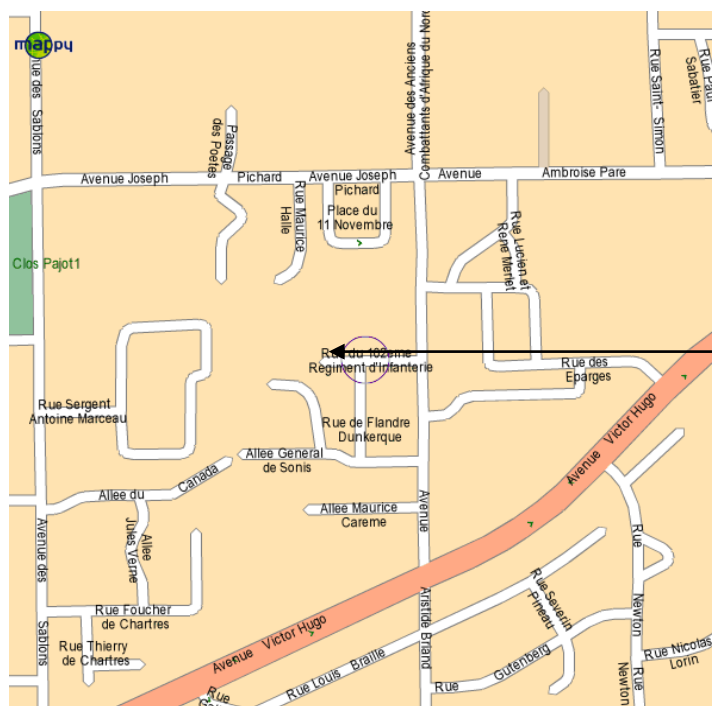
Accès

A 11, sortie Chartres Est

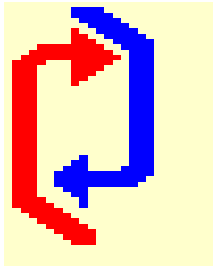
N 10, direction La Madeleine

Par la rocade,
Rond point de Paris
Direction centre ville
Direction centre
C^{ial} Carrefour

Tour STELLA
Direction centre
C^{ial} Le Mail



AIRBP
Tour Stella
Esplanade



AUTODIALYSE DE CHATEAUDUN

CENTRE Gilles FOURNIER

Centre Hospitalier
Route de Jallans
28200 CHATEAUDUN

Unité idéalement implantée dans l'enceinte de l'hôpital, vous pouvez joindre l'infirmière responsable de la gestion des protocoles d'hygiène.

Téléphone : 02.37.30.47.20

Télécopie : 02.37.66.05.73

Courriel : chateaudun@airbp-dial.fr

Médecins référents : Dr C.Albert, Dr C.Godart

Vous serez dialysé sur des générateurs BELLCO Formula ou FRESenius 4008S, 5008.

<i>Lundi. Mercredi. Vendredi</i>	<i>Mardi. Jeudi. Samedi</i>
2 séances 7h00 à 13h30 13h30 à 20h00	2 séances 7h00 à 13h30 13h30 à 20h00

Accès

En voiture, on y accède par l'autoroute depuis Paris par

La A 11 : sortie N12, direction Tours ou par la A 10, sortie Allaines, à proximité du rond

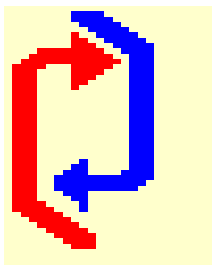
La Porte d'Orléans, sortie Thivars, direction Tours

Lignes SNCF,

Paris Austerlitz, Châteaudun

Tours, Châteaudun

Unité très bien signalée dans l'enceinte de l'hôpital



AUTODIALYSE d'ETAMPES

CENTRE Gilles FOURNIER

Centre Hospitalier
26, avenue Charles de Gaulle
Maison de retraite
91150 ETAMPES

Téléphone Infirmière : 02.37.30.47.21

Téléphone Médecin : 02.37.30.47.22

Télécopie : 01.64.94.62.23

Courriel : etampes@airbp-dial.fr

Médecin référent : Dr M. Karèche

Vous serez dialysé sur des générateurs FRESenius 4008S dans cette unité située dans l'enceinte de l'hôpital.

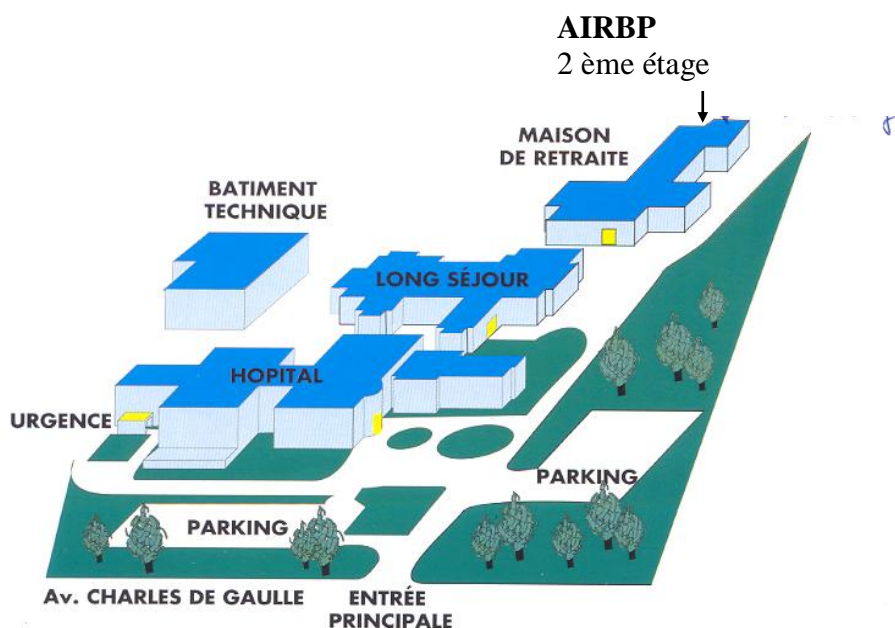
Lundi. Mercredi. Vendredi

1 séance
18h00 à 23h30

Accès

N 10, direction Ablis

N 191, direction Etampes



QUALITE DE LA PRISE EN CHARGE SECURITE DES SOINS

- **Information**

Vous avez le droit d'être informé sur votre état de santé au cours des consultations auprès de votre néphrologue référent et au cours des visites régulières des médecins dans l'unité.

Ci-joint une liste de sites internet accessibles :

www.fnair.asso.fr
www.renaloo.com

www.rein.ca
www.rdplf.org

www.ouest-transplant.org
www.has-sante.fr

- **Consentement**

Aucun acte médical, ni traitement, ne peut être pratiqué sans votre consentement libre et éclairé lequel peut être retiré à tout moment.

- **Secret médical**

Vous avez droit au respect du secret des informations vous concernant.

- **Désignation d'une personne de confiance**

En application de la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, vous avez la possibilité de désigner une personne de confiance. Cette personne de confiance sera consultée au cas où vous seriez hors d'état d'exprimer votre volonté et de recevoir l'information à cette fin. Cette désignation est révocable à tout moment. Si vous le souhaitez, elle peut vous accompagner dans vos démarches et assister aux entretiens médicaux afin de vous aider dans vos décisions.

- **Modalités d'accès à votre dossier médical**

Vous pouvez accéder aux informations concernant votre santé directement ou par l'intermédiaire d'un médecin que vous désignez. Votre demande doit être adressée au Directeur de l'établissement accompagné d'un justificatif d'identité. La consultation sur place est gratuite, toutefois si vous souhaitez obtenir des photocopies, les frais de reproduction et le cas échéant d'envoi seront à votre charge.

- **Traitement informatisé des données vous concernant**

Il est régi par la loi « Informatique et Liberté » du 6 janvier 1978. L'AIRBP dispose d'un système informatique destiné à faciliter la gestion des dossiers des patients et à réaliser, le cas échéant, des travaux statistiques à usage du service. Les informations recueillies, feront l'objet, sauf opposition justifiée de votre part, d'un enregistrement informatique. Ces informations sont réservées à l'équipe médicale. Les données administratives servent au service de facturation.

- **Conservation des dossiers médicaux**

Les dossiers médicaux sont conservés dans l'établissement sur support papier et informatique.

- **Commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge**

Elle veille au respect de vos droits et contribue à l'amélioration de la qualité de l'accueil des personnes malades et de leurs proches. Elle facilite vos démarches et s'assure que vous puissiez exprimer vos griefs auprès des responsables de l'établissement.



L'AIRBP a satisfait à la procédure d'accréditation en janvier 2006 réalisée par la Haute Autorité de Santé (*HAS*).

La 2^{ème} procédure de certification a lieu en septembre 2009.

L'AIRBP continue ses efforts sur l'amélioration continue de la qualité et la sécurité des soins, sur l'accueil du patient et sur l'évaluation des pratiques soignantes et médicales.

- **La lutte contre les infections nosocomiales**

Le programme de prévention des infections acquises en dialyse est assuré sous l'impulsion du CLIN. Des protocoles sont rédigés et évalués en ce qui concerne le traitement de l'eau, l'hygiène de l'abord vasculaire et du générateur. Le suivi de l'abord vasculaire est réalisé dans le cadre du réseau de surveillance « DIALIN ». L'AIRBP s'est engagé dans l'évaluation des pratiques professionnelles tant paramédicales que médicales pour répondre aux exigences de qualité et de sécurité des soins.

- **La lutte contre la douleur**

L'AIRBP a formé les soignants sur la prise en charge de la douleur. Elle ne dispose pas de comité de lutte contre la douleur (*CLUD*) mais elle fait appel à une équipe pratiquant l'évaluation et le traitement de la douleur, si nécessaire.

- **La lutte contre la dénutrition**

Afin d'améliorer le confort et l'information, des enquêtes alimentaires sont réalisées par les soignants. Le suivi des recommandations est assuré sur site avec les professionnels de la nutrition, une consultation de diététique est proposée.

- **Le soutien psychologique**

Pour apporter une aide, la formation des soignants et l'assistance de psychologues entraînée à la prise en charge des patients hémodialysés seront réalisées.

RECOMMANDATIONS

Les séances d'autodialyse se déroulent dans un espace de soins partagé avec d'autres patients et exigent le respect des règles de vie qui rendent la vie commune agréable pour tous.

Aussi, nous vous demandons de :

- respecter les horaires et l'organisation interne de l'unité d'autodialyse
- avertir en cas de retard ou d'absence
- porter des vêtements amples et adaptés (manches courtes)
- prévenir tout risque d'infection : lavage des mains et du bras de la fistule artério veineuse avant et après la séance
- nous informer de tout changement dans votre état de santé pour une réponse adaptée
- ne pas emporter d'objet de valeur ou d'argent
- ne pas fumer dans l'établissement
- faire appel au néphrologue d'astreinte de votre centre d'hémodialyse en cas de problème médical à la fermeture de l'unité d'autodialyse

Centre Hospitalier Hôtel Dieu - Hémodialyse 34, rue du Dr Maunoury 28000 CHARTRES Tél : 02.37.30.30.30	Centre Hospitalier Route de Jallans 28200 CHATEAUDUN Tel : 02.37.44.40.40
Centre Hospitalier 26, avenue Charles de Gaulle 91150 ETAMPES Tél : 01.60.80.76.76	Centre Hospitalier 44, avenue Président Kennedy 28102 DREUX Tél : 02.37.51.52.53
Clinique Maison Blanche 14 Allée Henry Dunant 28500 VERNOUILLET Tél : 02.37.42.70.00	SAMU : 15

- A l'unité d'autodialyse de Chartres : prendre l'ascenseur en cas de chaussées verglacées afin de prévenir tout risque de chute

QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

Votre avis sur nos prestations

- 1 - Vous êtes patient de l'AIRBP en dialyse à DOMICILE (Dialyse Péritonéale ou Hémodialyse).

Quelle est votre appréciation sur :	<i>Très satisfait</i>	<i>Satisfait</i>	<i>Peu satisfait</i>	<i>Pas satisfait</i>
Votre suivi médical ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les livraisons de la Pharmacie ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les interventions du Service Technique ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre prise en charge administrative ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La rapidité de réponse à vos demandes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- 2 - Vous êtes patient de l'AIRBP en hémodialyse dans une UNITE D'AUTO-DIALYSE.

QUELLE EST VOTRE APPRECIATION SUR :

L'accès à l'Unité :	<i>Très satisfait</i>	<i>Satisfait</i>	<i>Peu satisfait</i>	<i>Pas satisfait</i>
La signalisation pour accéder à l'Unité ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le stationnement?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'accès à l'entrée de l'Unité ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vos soins en Unité :	<i>Très satisfait</i>	<i>Satisfait</i>	<i>Peu satisfait</i>	<i>Pas satisfait</i>
La qualité des soins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre suivi médical ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le respect de la confidentialité des informations vous concernant ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'aide fournie en cas de demande ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La rapidité de réponse à vos demandes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre information ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre confort :	<i>Très satisfait</i>	<i>Satisfait</i>	<i>Peu satisfait</i>	<i>Pas satisfait</i>
Les locaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La propreté ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les équipements sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le calme ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vos horaires de dialyse ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La collation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La télévision ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- 3 - Questions d'ordre général sur l'AIRBP.

Avez-vous reçu le Livret d'Accueil de l'AIRBP?	<input type="checkbox"/> OUI		<input type="checkbox"/> NON	
Quelle est votre appréciation sur :	<i>Très satisfait</i>	<i>Satisfait</i>	<i>Peu satisfait</i>	<i>Pas satisfait</i>
Votre accueil à l'AIRBP?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le contenu du Livret d'Accueil de l'AIRBP?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre information sur le fonctionnement de l'AIRBP?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'ensemble de nos prestations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Recommanderiez-vous notre établissement à votre entourage ?	<input type="checkbox"/> OUI		<input type="checkbox"/> NON	
La restauration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

NOM DE VOTRE UNITE D'AUTO-DIALYSE :

VOUS ETES EN UNITE D'AUTO-DIALYSE DEPUIS COMBIEN DE TEMPS ? :

Si vous le souhaitez vous pouvez nous indiquer votre identité

Vos Nom et Prénom :

Votre ville : Votre activité professionnelle :